

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 11084 Numéro SIREN : 413 309 972 Nom ou dénomination : A M B FORMATIONS
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2022 sous le numéro de dépôt 76226

AMB FORMATIONS

11 RUE PRADIER

75019 PARIS

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

édité le 19/04/2022

Certifié conforme à l'original

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

"le Président"

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

Edité le 19/04/2022

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	46 493	19 436	27 057	2,05	27 705	2,42
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes					1 750	0,15
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	22 185		22 185	1,68	21 750	1,90
TOTAL (I)	68 678	19 436	49 242	3,73	51 205	4,46
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	550		550	0,04	4 107	0,36
Clients et comptes rattachés	353 557		353 557	26,77	606 086	52,84
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					713	0,06
. Personnel					2 834	0,25
. Organismes sociaux					2 667	0,23
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	29 005		29 005	2,20	20 720	1,81
. Autres	27 000		27 000	2,04	40 807	3,56
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	150		150	0,01	150	0,01
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	832 977		832 977	63,08	387 933	33,82
Charges constatées d'avance	28 013		28 013	2,12	29 834	2,60
TOTAL (II)	1 271 253		1 271 253	96,27	1 095 851	95,54
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 339 930	19 436	1 320 495	100,00	1 147 056	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 30 000)	30 000	24 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2,27	2,09
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles	0,23	0,26
Réserves réglementées		
Autres réserves	21 821	27 821
Report à nouveau	1,65	2,43
	338 440	226 912
	25,63	19,78
Résultat de l'exercice	338 448	111 528
	25,63	9,72
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	731 709	393 261
	55,41	34,28
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	24 000	24 000
Provisions pour charges	1,82	2,09
TOTAL (III)	24 000	24 000
	1,82	2,09
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	283 730	293 363
. Découverts, concours bancaires	21,49	25,58
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	705	52 953
. Associés	0,05	4,62
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 946	198 860
Dettes fiscales et sociales	7,49	17,34
. Personnel	25 086	23 936
. Organismes sociaux	1,90	2,09
. Etat, impôts sur les bénéfices	18 282	46 806
. Etat, impôts sur les bénéfices	1,38	4,08
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	64 764	16 564
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4,90	1,44
. Etat, obligations cautionnées	66 014	54 741
. Etat, obligations cautionnées	5,00	4,77
. Autres impôts, taxes et assimilés	6 315	7 496
. Autres impôts, taxes et assimilés	0,48	0,65
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	945	35 075
. Instruments financiers à terme	0,07	3,06
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	564 786	729 795
	42,77	63,62
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	1 320 495	1 147 056
	100,00	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	1 544 394	1 566	1 545 960	100,00	1 262 710	100,00	283 250		22,43	
Chiffres d'Affaires Nets	1 544 394	1 566	1 545 960	100,00	1 262 710	100,00	283 250		22,43	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation			40 667	2,63	3 811	0,30	36 856		967,10	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			15 579	1,01	7 302	0,58	8 277		113,35	
Autres produits			2 451	0,16	16 338	1,29	-13 887		-84,99	
Total des produits d'exploitation (I)			1 604 657	103,80	1 290 160	102,17	314 497		24,38	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			620 376	40,13	603 443	47,79	16 933		2,81	
Impôts, taxes et versements assimilés			27 787	1,80	15 440	1,22	12 347		79,97	
Salaires et traitements			326 933	21,15	377 682	29,91	-50 749		-13,43	
Charges sociales			88 541	5,73	106 444	8,43	-17 903		-16,81	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 056	0,39	5 937	0,47	119		2,00	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant					14 344	1,14	-14 344		-100,00	
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			62 918	4,07	26 347	2,09	36 571		138,81	
Total des charges d'exploitation (II)			1 132 610	73,26	1 149 636	91,05	-17 026		-1,47	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			472 047	30,53	140 524	11,13	331 523		235,92	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations			2	0,00	2	0,00			0,00	
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			2	0,00	2	0,00			0,00	
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			1 368	0,09	386	0,03	982		254,40	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			1 368	0,09	386	0,03	982		254,40	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 367	-0,08	-384	-0,02	-983		-255,98	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			470 680	30,45	140 140	11,10	330 540		235,86	

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	46 812	3,03	28 655	2,27	18 157	63,36
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	46 812	3,03	28 655	2,27	18 157	63,36
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 782	0,18	1 628	0,13	1 154	70,88
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	58 023	3,75	16 370	1,30	41 653	254,45
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 499	0,23			3 499	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	64 304	4,16	17 998	1,43	46 306	257,28
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-17 492	-1,12	10 656	0,84	-28 148	-264,14
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	114 740	7,42	39 268	3,11	75 472	192,20
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 651 470	106,82	1 318 817	104,44	332 653	25,22
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 313 023	84,93	1 207 289	95,61	105 734	8,76
RÉSULTAT NET	338 448	21,89	111 528	8,83	226 920	203,46
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	12 413	0,80	8 607	0,68	3 806	44,22
Dont Crédit-bail immobilier						

AMB FORMATIONS
Société par Actions simplifiée
Au capital de 30 000 €
Siège social : 11 rue Pradier- 75019 PARIS
RCS de PARIS sous le numéro 413 309 972

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
DU 24 JUIN 2022

L'an deux mille vingt deux
Le 24 juin
A 10 heures

Le soussigné Laurent BENAYOUN, actionnaire unique de la société AMB FORMATIONS,

1. A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Président et unique actionnaire, Monsieur Laurent BENAYOUN a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé sont relatées dans le rapport spécial établi par l'actionnaire unique et par le Commissaire aux Comptes.

2. A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES CONCERNANT :

- ☞ **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,**
- ☞ **Affectation du résultat de l'exercice,**
- ☞ **Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, et décision à cet égard,**
- ☞ **Expiration des mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant et nomination des commissaires aux comptes titulaire et suppléant**
- ☞ **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

PREMIERE DECISION

L'actionnaire unique approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le **31/12/2021**, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique entérine les comptes clos au 31/12/2021 qui font apparaître un bénéfice comptable s'élevant à la somme de de trois cent trente-huit mille quatre cent quarante-huit euros (338 448€).

Est approuvée l'affectation suivante :

V.B.

- Distribution d'un dividende brut de 285 714€
- Affectation du solde du résultat de l'exercice, au compte « report à nouveau »

Il sera procédé à la mise en paiement de ce dividende sous cinq mois.

Il est rappelé qu'il a été distribué les dividendes suivants par part sociale sur les 3 derniers exercices :

- 2021 : aucun dividende distribué
- 2020 : 100 000€ soit un dividende de 200€ par part sociale
- 2019 : 86 000 € soit un dividende de 172€ par part sociale
- 2019 : 100 000€ soit un dividende de 200€ par part sociale

TROISIEME DECISION

L'actionnaire unique précise qu'en application de l'article 42-2 du décret du 23 mars 1967, les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'actionnaire unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

Les mandats des commissaires aux comptes titulaire, Monsieur Jean LEWKOWICZ et Monsieur Jacques SULTAN, commissaire aux comptes suppléant étant venus à expiration, l'actionnaire unique décide de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire et suppléant de la société pour une durée de six (6) exercices expirant à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027 :

- **En qualité de commissaire aux comptes titulaire** : Monsieur Julien, Philippe GOUDENEGE, né le 25 novembre 1985 aux Ulis, demeurant 35 rue de la Vigne de Lozère à Palaiseau (91120), inscrit sur la liste des Commissaires aux Comptes.
- **En qualité de commissaire aux comptes suppléant** : Monsieur Franck, René BEIGELMAN né le 27 février 1961 à St Denis (93) demeurant 106 Bd Arago à Paris (75014) inscrit sur la liste des Commissaires aux Comptes.

CINQUIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

SIXIEME RESOLUTION

De tout ce que dessus, l'actionnaire unique a dressé et signé le présent procès-verbal.



AMB FORMATIONS
Société par Actions simplifiée
Au capital de 30 000 €
Siège social : 11 rue Pradier- 75019 PARIS
RCS de PARIS sous le numéro 413 309 972

RAPPORT DE GESTION
Établi par le Président sur l'activité déployée et enregistrée sur l'exercice 2021

Le rapport de gestion est établi afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 ; il est adossé au rapport du Commissaire aux comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

I. Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'activité de la Société aura été la suivante :

- La dispense de formation auprès d'organismes privés et publics
- La gestion de ressources humaines

Le Président observe que l'entreprise a déployé de nombreux efforts pour parvenir à retrouver la croissance qui était sienne d'une part avant la crise sanitaire du Covid 19 , et ce , en dépit de l'arrêt de l'activité d'auto-école.

II. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le Président est confiant sur la reprise de la croissance de l'activité et au regard des résultats enregistrés par l'entreprise sur l'exercice en cours pense qu'il sera possible de consolider les résultats de l'exercice 2021 ;

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2022 sont donc les suivants :

- Maintenir et consolider une activité pérenne.
- Développer, consolider et diversifier l'activité poursuivie sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, développer l'activité de management, de conseil et d'audit ,

- Développer l'activité de gestion des ressources humaines et l'activité de formation en apprentissage.
- Optimiser la gestion des charges.
- Assurer la continuité de l'entreprise et poursuivre les efforts déployés.
- Consacrer également nos efforts à la recherche et au développement.
- Favoriser l'embauche des jeunes, des handicapés, des chômeurs longue durée, en développant les contrats de professionnalisation et en multipliant les partenariats et les rapprochements avec Pôle Emploi, les missions locales, la Direction Départementale de L'Emploi et la Région.

III. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu de puis la clôture de l'exercice.

Il est également rappelé que la société ne possède aucune filiale et n'est détentrice d'aucune participation.

RESULTATS - AFFECTATION

I. Examen des comptes et résultats

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'année précédente. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Le principe comptable de continuité d'exploitation a été maintenu.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le montant du chiffre d'affaires s'est élevé à un million cinq cent quarante-cinq mille neuf cent soixante euros (1 545 960€) contre un million deux cent soixante-deux mille sept cent dix euros (1 262 710€) pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2020.

Le montant des traitements et salaires s'élève à trois cent vingt-six mille neuf cent trente-trois euros (326 933€) contre trois cent soixante-dix-sept mille six cent quatre-vingt-deux euros (377 682€) pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2020.

Le montant des charges sociales s'élève à quatre-vingt-huit mille cinq cent quarante et un euros (88 541€) contre cent six mille quatre cent quarante-quatre euros (106 444€) pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2020.

L'effectif salarié moyen s'élève à dix (10) personnes contre treize personnes (13) pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2020.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total un million cent trente-deux mille six cent dix euros (1 132 610€) contre un million cent quarante-neuf mille six cent trente-six euros (1 149 636€) pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2020.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à quatre cent soixante-douze mille quarante-sept euros (472 047€) contre cent quarante mille cinq cent vingt-quatre euros (140 524€) pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2020.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à quatre cent soixante-dix mille six cent quatre-vingt euros contre cent quarante mille cent quarante euros (140 140€) pour l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduit par un bénéfice de trois cent trente-huit mille quatre cent quarante-huit euros (338 448€) contre cent onze mille cinq cent vingt-huit euros (111 528€) de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2020.

II. Proposition d'affectation du résultat

Ce sont ces comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) qui font apparaître un bénéfice de de trois cent trente-huit mille quatre cent quarante-huit euros (338 448€).

L'affectation suivante sera en conséquence décidée :

- Distribution d'un dividende brut de 285 714€
- Affectation du solde du résultat de l'exercice, au compte « report à nouveau »

Il sera procédé à la mise en paiement de ce dividende sous cinq mois.

Il est rappelé qu'il a été distribué les dividendes suivants sur les 3 derniers exercices :

- 2021 : aucun dividende distribué
- 2020 : 100 000€ soit un dividende de 200€ par part sociale
- 2019 : 86 000 € soit un dividende de 172€ par part sociale
- 2019 : 100 000€ soit un dividende de 200€ par part sociale

III. Situation financière de la Société:

1. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin de prendre acte qu'aucune dépense et charge visée à l'article 39-4 dudit Code n'est intervenue sur l'exercice écoulé.

2. Dettes et créances :

En application de l'article L 441-6-1 du Code de Commerce, le montant des dettes s'élève à moins d'1 an à 551 056€, à plus d'un an à 13 730€ et le montant des créances s'élève à moins d'un an à 437 575€ et à plus d'un an à 22185€.

COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Les mandats des commissaires aux comptes titulaire, Monsieur Jean LEWKOWICZ et suppléant Monsieur Jacques SULTAN étant venus à expiration, l'actionnaire unique décide de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire et suppléant de la société pour une durée de six (6) exercices expirant à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027 :

- **En qualité de commissaire aux comptes titulaire :** Monsieur Julien, Philippe GOUDENEGE, né le 25 novembre 1985 aux Ulis, demeurant 35 rue de la Vigne de Lozère à Palaiseau (91120), inscrit sur la liste des Commissaires aux Comptes.
- **En qualité de commissaire aux comptes suppléant :** Monsieur Franck , René BEIGELMAN, né le 27 février 1961 à St Denis (93) demeurant 106 Bd Arago à Paris (75014) inscrit sur la liste des Commissaires aux Comptes.

FILIALES ET PARTICIPATIONS :

Nous vous rappelons que la Société ne détient aucune participation.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.223-19 DU CODE DE COMMERCE

Nous rappelons l'existence d'une convention réglementée avec la société RACHEL TAL à effet du 1^{er} juin 2018 s'agissant d'une convention de partenariat. La société RACHEL TAL a facturé à notre entreprise une somme hors taxes de 225 746€ sur l'exercice clos le 31 décembre 2021.

ACTIVITE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT:

Nous n'avons effectué, au cours de l'exercice, aucune dépense de recherche et de développement.

DIRECTION DE LA SOCIETE:

Monsieur Laurent BENAYOUN, Président et associé, n'a perçu sur l'exercice 2021 aucune rémunération.

Le Président



AMB FORMATION
Société par Actions simplifiée
au capital de 30 000 €
11 rue Pradier- 75019 PARIS
RCS PARIS 413309972

**RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE SUR
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

En exécution de la convention réglementée signée le 13 juin 2018, s'agissant d'un contrat de partenariat entre la société AMB FORMATIONS dont Monsieur Laurent BENAYOUN est le principal associé et le Président et la société RACHEL TAL dont Monsieur Laurent BENAYOUN est l'associé et le Président, la société RACHEL TAL a facturé en contrepartie de ses prestations de prospects de marchés, de recrutement, de conseil et d'assistance dans la réalisation du développement et de l'extension souhaités par la société AMB FORMATIONS au titre du contrat de partenariat dont s'agit une somme de 225 746€HT sur l'exercice 2021.

Fait à PARIS, le 24 juin 2022

Le Président
Laurent BENAYOUN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'LB', written over a horizontal line.

AMB FORMATIONS
Société par Actions simplifiée
Au capital de 30 000 €
Siège social : 11 rue Pradier- 75019 PARIS
RCS de PARIS sous le numéro 413 309 972

RAPPORT DE GESTION
Établi par le Président sur l'activité déployée et enregistrée sur l'exercice 2021

Le rapport de gestion est établi afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 ; il est adossé au rapport du Commissaire aux comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

I. Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'activité de la Société aura été la suivante :

- La dispense de formation auprès d'organismes privés et publics
- La gestion de ressources humaines

Le Président observe que l'entreprise a déployé de nombreux efforts pour parvenir à retrouver la croissance qui était sienne d'une part avant la crise sanitaire du Covid 19 , et ce , en dépit de l'arrêt de l'activité d'auto-école.

II. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le Président est confiant sur la reprise de la croissance de l'activité et au regard des résultats enregistrés par l'entreprise sur l'exercice en cours pense qu'il sera possible de consolider les résultats de l'exercice 2021 ;

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2022 sont donc les suivants :

- Maintenir et consolider une activité pérenne.
- Développer, consolider et diversifier l'activité poursuivie sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, développer l'activité de management, de conseil et d'audit ,

- Développer l'activité de gestion des ressources humaines et l'activité de formation en apprentissage.
- Optimiser la gestion des charges.
- Assurer la continuité de l'entreprise et poursuivre les efforts déployés.
- Consacrer également nos efforts à la recherche et au développement.
- Favoriser l'embauche des jeunes, des handicapés, des chômeurs longue durée, en développant les contrats de professionnalisation et en multipliant les partenariats et les rapprochements avec Pôle Emploi, les missions locales, la Direction Départementale de L'Emploi et la Région.

III. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu de puis la clôture de l'exercice.

Il est également rappelé que la société ne possède aucune filiale et n'est détentrice d'aucune participation.

RESULTATS - AFFECTATION

I. Examen des comptes et résultats

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'année précédente. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Le principe comptable de continuité d'exploitation a été maintenu.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le montant du chiffre d'affaires s'est élevé à un million cinq cent quarante-cinq mille neuf cent soixante euros (1 545 960€) contre un million deux cent soixante-deux mille sept cent dix euros (1 262 710€) pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2020.

Le montant des traitements et salaires s'élève à trois cent vingt-six mille neuf cent trente-trois euros (326 933€) contre trois cent soixante-dix-sept mille six cent quatre-vingt-deux euros (377 682€) pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2020.

Le montant des charges sociales s'élève à quatre-vingt-huit mille cinq cent quarante et un euros (88 541€) contre cent six mille quatre cent quarante-quatre euros (106 444€) pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2020.

L'effectif salarié moyen s'élève à dix (10) personnes contre treize personnes (13) pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2020.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total un million cent trente-deux mille six cent dix euros (1 132 610€) contre un million cent quarante-neuf mille six cent trente-six euros (1 149 636€) pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2020.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à quatre cent soixante-douze mille quarante-sept euros (472 047€) contre cent quarante mille cinq cent vingt-quatre euros (140 524€) pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2020.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à quatre cent soixante-dix mille six cent quatre-vingt euros contre cent quarante mille cent quarante euros (140 140€) pour l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduit par un bénéfice de trois cent trente-huit mille quatre cent quarante-huit euros (338 448€) contre cent onze mille cinq cent vingt-huit euros (111 528€) de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2020.

II. Proposition d'affectation du résultat

Ce sont ces comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) qui font apparaître un bénéfice de de trois cent trente-huit mille quatre cent quarante-huit euros (338 448€).

L'affectation suivante sera en conséquence décidée :

- Distribution d'un dividende brut de 285 714€
- Affectation du solde du résultat de l'exercice, au compte « report à nouveau »

Il sera procédé à la mise en paiement de ce dividende sous cinq mois.

Il est rappelé qu'il a été distribué les dividendes suivants sur les 3 derniers exercices :

- 2021 : aucun dividende distribué
- 2020 : 100 000€ soit un dividende de 200€ par part sociale
- 2019 : 86 000 € soit un dividende de 172€ par part sociale
- 2019 : 100 000€ soit un dividende de 200€ par part sociale

III. Situation financière de la Société:

1. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin de prendre acte qu'aucune dépense et charge visée à l'article 39-4 dudit Code n'est intervenue sur l'exercice écoulé.

2. Dettes et créances :

En application de l'article L 441-6-1 du Code de Commerce, le montant des dettes s'élève à moins d'1 an à 551 056€, à plus d'un an à 13 730€ et le montant des créances s'élève à moins d'un an à 437 575€ et à plus d'un an à 22185€.

COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Les mandats des commissaires aux comptes titulaire, Monsieur Jean LEWKOWICZ et suppléant Monsieur Jacques SULTAN étant venus à expiration, l'actionnaire unique décide de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire et suppléant de la société pour une durée de six (6) exercices expirant à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027 :

- **En qualité de commissaire aux comptes titulaire :** Monsieur Julien, Philippe GOUDENEGE, né le 25 novembre 1985 aux Ulis, demeurant 35 rue de la Vigne de Lozère à Palaiseau (91120), inscrit sur la liste des Commissaires aux Comptes.
- **En qualité de commissaire aux comptes suppléant :** Monsieur Franck , René BEIGELMAN, né le 27 février 1961 à St Denis (93) demeurant 106 Bd Arago à Paris (75014) inscrit sur la liste des Commissaires aux Comptes.

FILIALES ET PARTICIPATIONS :

Nous vous rappelons que la Société ne détient aucune participation.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.223-19 DU CODE DE COMMERCE

Nous rappelons l'existence d'une convention réglementée avec la société RACHEL TAL à effet du 1^{er} juin 2018 s'agissant d'une convention de partenariat. La société RACHEL TAL a facturé à notre entreprise une somme hors taxes de 225 746€ sur l'exercice clos le 31 décembre 2021.

ACTIVITE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT:

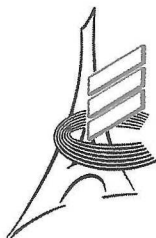
Nous n'avons effectué, au cours de l'exercice, aucune dépense de recherche et de développement.

DIRECTION DE LA SOCIETE:

Monsieur Laurent BENAYOUN, Président et associé, n'a perçu sur l'exercice 2021 aucune rémunération.

Le Président





CABINET JEAN LEWKOWICZ

C^{IE} REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

DE PARIS

4 BIS, RUE FABRE D'EGLANTINE
75012 PARIS - TÉL. 01 46 28 35 17 +

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31.12.2021

SAS AMB FORMATIONS

11 rue Pradier

75019 Paris

A l'assemblée générale des actionnaires de la société AMB FORMATIONS

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 20 juin 2016, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société AMB FORMATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiqués dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession des commissaires aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification des appréciations, je porte à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement personnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels de l'exercice.

En particulier, concernant :

- la crise liée à la pandémie de Covid-19

J'ai vérifié en particulier, que toutes les mesures accordées par l'Etat avaient été prises par la société pour soutenir son activité et sécuriser sa trésorerie. A ce jour, on peut raisonnablement estimer que la continuation de son exploitation est assurée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires de la société AMB FORMATIONS.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place un contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Le comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance,

sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport à la page 4, et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 20 mai 2022

Jean LEWKOWICZ
Commissaire aux Comptes



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci, proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité de l'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 20 mai 2022

Jean LEWKOWICZ
Commissaire aux Comptes



AMB FORMATIONS, S.A.S.U.

11 rue Pradier

75019 PARIS

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

SOMMAIRE

Bilan - actif.....	3
Bilan - passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Annexe aux comptes annuels.....	6
1. Nature de l'activité et faits caractéristiques.....	6
1.1. Nature de l'activité.....	6
1.2. Faits caractéristiques de l'exercice.....	6
2. Principes et méthodes comptables.....	7
2.1. Principes généraux.....	7
2.2. Méthodes comptables.....	7
2.2.1. Immobilisations corporelles.....	7
2.2.2. Immobilisations financières.....	7
2.2.3. Créances.....	7
2.2.4. Reconnaissance du CA.....	8
2.2.5. Résultat exceptionnel.....	8
3. Notes relatives au bilan et au compte de résultat.....	8
4. Autres informations.....	12

BILAN - ACTIF*(montants en euros)*

ACTIF	Notes			31/12/2021	31/12/2020
		Brut	Amort. & Dépréc.	Net	Net
Immobilisations corporelles		46 493	(19 436)	27 057	29 455
Immobilisations financières		22 185	-	22 185	21 750
ACTIF IMMOBILISE	1/2	68 678	(19 436)	49 242	51 205
Avances et acomptes versés sur commandes		550	-	550	4 107
Créances clients et comptes rattachés	2	353 557	-	353 557	606 086
Autres créances	2	56 005	-	56 005	67 741
Valeurs mobilières de placement		150	-	150	150
Disponibilités		832 977	-	832 977	387 933
Charges constatées d'avance	2/4	28 013	-	28 013	29 834
ACTIF CIRCULANT		1 271 253	-	1 271 253	1 095 851
TOTAL ACTIF		1 339 930	(19 436)	1 320 495	1 147 056

BILAN - PASSIF

(montants en euros)

PASSIF	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Capital		30 000	24 000
Réserve légale		3 000	3 000
Autres réserves		21 821	27 821
Report à nouveau		338 440	226 912
Résultat de l'exercice		338 448	111 528
CAPITAUX PROPRES	6	731 709	393 261
Provisions pour risques		24 000	24 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		24 000	24 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		283 730	293 363
Emprunts et dettes financières diverses		705	82 953
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		98 946	198 860
Dettes fiscales et sociales		180 460	149 543
Autres dettes		945	5 075
DETTES	3	564 786	729 795
TOTAL PASSIF		1 320 495	1 147 056

COMPTE DE RESULTAT

(montants en euros)

COMPTE DE RESULTAT	Notes	2021	2020
		12 mois	12 mois
Production vendue (services)		1 545 960	1 262 710
Montant net du chiffre d'affaires	7	1 545 960	1 262 710
Subventions d'exploitation		40 667	3 811
Reprises sur dépréciations, provisions (et amort), Transferts de ch.		15 579	7 302
Autres produits		2 451	16 338
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 604 657	1 290 160
Autres achats et charges externes		(620 376)	(603 443)
Impôts, taxes et versements assimilés		(27 787)	(15 440)
Salaires et traitements		(326 933)	(377 682)
Charges sociales		(88 541)	(106 444)
Dotations aux amortissements et dépréciations	8	(6 056)	(20 281)
Autres charges		(62 918)	(26 347)
CHARGES D'EXPLOITATION		(1 132 610)	(1 149 636)
RESULTAT D'EXPLOITATION		472 047	140 524
Produits financiers		2	2
Charges financières		(1 368)	(386)
RESULTAT FINANCIER		(1 367)	(384)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		470 680	140 140
Produits exceptionnels		46 812	28 655
Charges exceptionnelles		(64 304)	(17 998)
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(17 492)	10 656
Impôts sur les bénéfices		(114 740)	(39 268)
RESULTAT NET		338 448	111 528

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. NATURE DE L'ACTIVITE ET FAITS CARACTERISTIQUES

1.1. NATURE DE L'ACTIVITÉ

La société AMB FORMATIONS a notamment pour objet :

- la fourniture à toutes organisations publiques ou privées, de conseils plans, de documentations sur tout support, étude clé en main, formation, audit management, et gestion des ressources humaines ;
- l'enseignement de la conduite de tous véhicules à moteur terrestre et de l'éducation à la sécurité routière, sous réserve d'obtention des agréments, et plus généralement, toutes actions de formation et de perfectionnement de la conduite de tous véhicules à destination des particuliers et des professionnels ;
- l'activité de formation en apprentissage.

1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La pandémie de Covid-19 et les mesures prises par le gouvernement afin de lutter contre celle-ci ont finalement peu perturbé les activités de la société au cours de l'exercice, et affectent peu les états financiers annuels.

En outre, le capital social de la société est passé de 24.000 euros à 30.000 euros suite au procès-verbal des décisions du président du 5 janvier 2021.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Tous les montants sont exprimés en euros, sauf mention contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La préparation des états financiers requiert de la part de la direction, certaines estimations et hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers et les notes annexes. Les réalisations peuvent s'avérer différentes de ces estimations par la suite.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables 2015-06 du 23 novembre 2015 relatif au Plan Comptable Général (modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016).

La durée de l'exercice est de 12 mois, tout comme l'exercice précédent.

2.2. MÉTHODES COMPTABLES

2.2.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, c'est à dire au prix d'achat augmenté des frais accessoires.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire à compter de leur première mise en service sur la durée d'utilisation probable :

- | | |
|--------------------------------------|--------|
| ▪ Instal. générales, agencements | 10 ans |
| ▪ Matériel de bureau et informatique | 3 ans |
| ▪ Mobilier | 5 ans |
| ▪ Autres matériels | 5 ans |

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Il n'existe pas d'immobilisations significatives susceptibles de donner lieu à une approche par composants.

2.2.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie comptabilisés au coût d'acquisition. Une dépréciation est éventuellement constatée afin de ramener la valeur comptable à la valeur de réalisation de l'actif.

2.2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. La société évalue périodiquement le risque de crédit et la situation financière de ses clients et une dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

2.2.4. Reconnaissance du CA

Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des prestations de services. Ce principe peut entraîner la constatation de factures à établir ou de produits constatés d'avance, lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des prestations.

2.2.5. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

3. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**NOTE 1 : IMMOBILISATIONS**

IMMOBILISATIONS BRUTES	31/12/2020	Acquisitions	Cessions / Diminution	31/12/2021
Immobilisations corporelles				
Installations générales et agencements	31 423	7 881		39 303
Matériel de bureau et informatique	5 622	1 026		6 648
Mobilier	542	-		542
Autres immobilisations corporelles	5 822	-	(5 822)	-
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	1 750	3 747	(5 497)	-
	45 158	12 654	(11 319)	46 493
Immobilisations financières				
Dépôts et cautionnements	21 750	435		22 185
	21 750	435	-	22 185
TOTAL Brut	66 908	13 089	(11 319)	68 678

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	31/12/2020	Dotations	Diminutions	31/12/2021
Immobilisations corporelles				
Installations générales et agencements	11 285	3 573		14 858
Matériel de bureau et informatique	2 528	1 886		4 413
Mobilier	56	108		165
Autres immobilisations corporelles	1 835	3 987	(5 822)	-
	15 703	9 555	(5 822)	19 436
TOTAL Amortissements et Dépréciations	15 703	9 555	(5 822)	19 436
IMMOBILISATIONS NETTES	51 205			49 242

NOTE 2 : ETAT DES CREANCES

		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
<i>De l'actif immobilisé</i>	Autres immobilisations financières	22 185	-	22 185
	Autres créances clients	353 557	353 557	-
<i>De l'actif circulant</i>	Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	29 005	29 005	-
	Débiteurs divers	27 000	27 000	-
	Charges constatées d'avance	28 013	28 013	-
	TOTAL	459 760	437 575	22 185

NOTE 3 : ETAT DES DETTES

		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<i>Emprunts et dettes auprès étab. crédits</i>	à plus d'1 an à l'origine	283 730	270 000	13 730	
Emprunts et dettes financières divers		705	705	-	-
	<i>dont Groupe et associés</i>	705	705	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		98 946	98 946		
Personnel et comptes rattachés		25 086	25 086		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		18 282	18 282		
<i>Etats et autres collectivités publiques</i>	Impôts sur les bénéfices	64 764	64 764		
	Taxe sur la valeur ajoutée	66 014	66 014		
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 315	6 315		
Autres dettes		945	945		
	TOTAL	564 786	551 056	13 730	-
Emprunts souscrits en cours de l'exercice		-			
Emprunts remboursés au cours de l'exercice		9 633			

NOTE 4 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance sont relatives à des charges d'exploitation.

NOTE 5 : CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR☐ **CHARGES A PAYER**

CHARGES A PAYER	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs et comptes rattachés		
Factures non parvenues	11 148	124 499
Dettes fiscales et sociales		
Indemnités de congés payés / RTT	32 572	28 770
Primes et frais à payer au personnel	-	3 813
Impôts et taxes à payer	2 375	6 837
TOTAL	46 095	163 919

☐ **PRODUITS A RECEVOIR**

PRODUITS A RECEVOIR	31/12/2021	31/12/2020
Créances clients		
Factures à établir	297 014	401 700
Créances fiscales et sociales		
Organismes sociaux - Produits à recevoir	-	2 667
Autres créances		
Autres produits à recevoir	-	1 307
TOTAL	297 014	405 673

NOTE 6 : CAPITAUX PROPRES**□ EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES**

		Nbre d'actions	Capital	Réserve légale	Autres réserves	RAN	Résultat	TOTAL
Capitaux propres au	31/12/20	500	24 000	3 000	27 821	226 912	111 528	393 261
Affectation résultat N-1						111 528	(111 528)	-
Augmentation de capital		(100)	6 000		(6 000)			-
Résultat N							338 448	338 448
Capitaux propres au	31/12/21	400	30 000	3 000	21 821	338 440	338 448	731 709

□ CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2021, le capital social de la société est désormais composé de 400 actions de 75 euros de valeur nominale.

NOTE 7 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	France	Export	2021 Total	2020 Total
Prestations de services	1 544 394	1 566	1 545 960	1 262 710
TOTAL	1 544 394	1 566	1 545 960	1 262 710

NOTE 8 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

	Situation en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Situation en fin d'exercice
Dépréciations	14 344	-	(14 344)	-
Provisions pour risques et charges	24 000	-	-	24 000
Sous-Total		-	(14 344)	
Amortissements		9 555	-	
TOTAL		9 555	(14 344)	
dont exploitation		6 056	(14 344)	
dont financier		-	-	
dont exceptionnel		3 499	-	

4. AUTRES INFORMATIONS

NOTE 9 : EFFECTIF

A la clôture de l'exercice, l'effectif moyen se décompose comme suit :

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Agents de maîtrise, techniciens	5	
Employés	2	
TOTAL	7	-

NOTE 10 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

☐ ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS

Néant

☐ ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES

Au 31 décembre 2021, la société est liée par le bail commercial suivant :

- SCI Adhera-Avocat : locaux situés au 11 rue Pradier à Paris conclu le 10 juillet 2014 pour une durée de 9 ans.

En outre, la société est également liée par plusieurs contrats prévoyant la location de véhicules.

NOTE 11 : HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes comptabilisé en charges au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 7.332 euros.

NOTE 12 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.